

**Conférence ministérielle sur les affaires francophones
Stanley Bridge (Île-du-Prince-Édouard) - Les 12 et 13 octobre 2000**

**LES GOUVERNEMENTS CONCRÉTISENT LEUR ENGAGEMENT ENVERS
LES COMMUNAUTÉS ACADIENNE ET FRANCOPHONES DU CANADA**

STANLEY BRIDGE, Î.-P.-É. -- Les gouvernements provinciaux et territoriaux ainsi que le gouvernement fédéral se sont engagés à renforcer les relations qu'ils entretiennent avec les communautés francophones et acadienne. C'est à la sortie de la cinquième Conférence ministérielle sur les Affaires francophones, tenue cette semaine à Stanley Bridge, à l'Î.-P.-É., que s'est confirmé cet engagement.

Les participantes et participants se sont concentrés sur quatre grands domaines, soit : la visibilité du fait français au Canada, l'engagement des gouvernements envers l'épanouissement des communautés acadienne et francophones du Canada, le développement de la petite enfance et une orientation pour la Conférence ministérielle.

« Je suis fière de constater l'engagement, à l'échelle du pays, des gouvernements afin de promouvoir une plus grande appréciation des communautés acadienne et francophones. Ce faisant, nous contribuons tous à rehausser la richesse culturelle et la diversité de notre pays, ainsi qu'à promouvoir chez les Canadiennes et Canadiens une meilleure compréhension de la dualité linguistique et des valeurs du Canada », a déclaré Madame Sheila Copps, ministre du Patrimoine canadien.

Les ministres ont manifesté un grand intérêt à profiter de la tenue, au Canada, des Jeux de la Francophonie en 2001 et la commémoration, en 2004, de quatre siècles de présence française en terre d'Amérique pour mettre en valeur la francophonie canadienne.

Les ministres reconnaissent le besoin de travailler avec leurs homologues d'autres ministères pour faire en sorte que les intérêts des communautés francophones et acadienne sont considérés dans différents dossiers, tels la petite enfance.

« Les défis, les aspirations et les priorités des communautés acadienne et francophones et la valeur ajoutée qu'elles représentent sont mis en évidence par le dialogue et la coopération », a déclaré Monsieur Mitch Murphy, ministre responsable des Affaires francophones de l'Île-du-Prince-Édouard et président de la conférence. « Les gouvernements, en offrant des services en français et en travaillant en partenariat avec leurs communautés acadienne et francophones ne peuvent que renforcer le tissu social canadien. »

Les conférences ministérielles sur les Affaires francophones facilitent la concertation et la coopération intergouvernementales sur le développement de la francophonie canadienne. Ces rencontres réunissent des représentants des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux. Le Québec a choisi de participer à cette rencontre à titre d'observateur. La sixième conférence aura lieu en Alberta, en 2001.

- 30 -

Personne-ressource :
Donald DesRoches
Division des Affaires francophones
Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard
(902) 368-4872